

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

11 mai 2015

Mairie de La Roquette sur Siagne

630, Chemin de La Commune

06550 La Roquette sur Siagne

Tél : 04 92 19 45 10

Adresse électronique : mairie@laroquettesursiagne.com

Elue rapporteur du projet : Sonia FREGEAC

Territoire concerné : **Commune de La Roquette sur Siagne**
Les Etablissements concernés :

Ecole primaire St Jean : 9 classes de la PS au CM2 : **230 enfants**

Ecole du Village : 7 classes de la PS au CM2 : **176 enfants**

Ecole Les Oliviers : 5 classes de la PS au CM2 : **130 enfants**

Effectif total en maternelle : **173**

Effectif total en élémentaire : **363**

Effectif total de la commune : **536**

Les inscriptions aux TAP se font à l'année par formulaire distinct

Les TAP sont gratuits pour l'ensemble des enfants inscrits.

La commune n'a pas demandé de dérogation pour l'organisation de la semaine.

Le PEDT est élaboré pour une période de 3 ans.

ORGANISATION DE LE SEMAINE A L'ECOLE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h 30—12h	CLASSE	CLASSE	CLASSE jusqu'à 11h30	CLASSE	CLASSE
12h—13 h 30	REPAS	REPAS	Garderie de 11h 30 à 12h30	REPAS	REPAS
13h 30—15h 15	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
15h15—16h15	TAP	TAP		TAP	Activités libres
Temps non obligatoire 					

ORGANISATION DE LE SEMAINE A L'ECOLE avec les offres d'accueils municipaux					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h 20	G a r d e r i e				
8h 20-8h30	A c c u e i l d e s é l è v e s p a r l e s e n s e i g n a n t s				
8h 30—12h	CLASSE	CLASSE	CLASSE jusqu'à 11h 30	CLASSE	CLASSE
			GARDERIE jusqu'à 12h 30		
12h—13 h 30	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
13h 30—15h 15	CLASSE	CLASSE	Activités périscolaires	CLASSE	CLASSE
15h 15-15h30	Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
15h30—16h30	TAP	TAP		TAP	TAP
16h15-18h 30	Activités périscolaires	Activités périscolaires		Activités périscolaires	Activités périscolaires

La garderie du mercredi, de 11h 30 à 12h 30 est gratuite. Elle concerne les enfants non inscrits au périscolaire.

Un ramassage en bus conduit les élèves du périscolaire vers l'école ST Jean où a lieu l'accueil du périscolaire et le repas.

ACTIVITES PERISCOLAIRES EXISTANTES

Accueil avant la classe : Nombre d'enfants inscrits

Mat : **96** élémentaire : **166**

Accueil entre 12h et 13h 20 : repas et activités libres. Nombre d'enfants inscrits

Mat : **185** élémentaire : **331**

Accueil TAP de 15h 15 à 16h 15 pendant 4 jours

Le vendredi est un accueil sans activités dirigées avec départ échelonné.

Nombre d'enfants inscrits

Mat : **177** élémentaire : **303**

Total pour la commune : 480

Accueil périscolaire : tous les soirs jusqu'à 18 h 30 et mercredi de 11h 30 à 18h 30

Nombre d'enfants inscrits

Mercredi Mat : **35** Élémentaire : **45**

Soir Mat : **96** Élémentaire : **299**

Accueil extrascolaire : pendant les vacances (sauf à NOEL) un ALSH est mis en place pour les enfants de 3 à 12 ans .

Il sera étendu aux adolescents.

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, tous les mercredis, la commune a organisé un ramassage dans les écoles pour acheminer les enfants vers l'école qui héberge l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire. Pour les enfants non inscrits à l'ALSH, une garderie gratuite est proposée jusqu'à l'arrivée des parents.

Concertation mise en place

Réunions publiques au cours de l'année 2013 pour élaborer la nouvelle organisation de la semaine

Après les élections municipales,

Avril mai juin : consultations des enseignants par l'intermédiaire de leurs directions ainsi que des directeurs du périscolaire et de l'ALSH,

Consultations des représentants des parents d'élèves élus

De mai à juillet : consultations des représentants des associations de La Roquette sur Siagne

6 mai et 3 juillet : présentation de l'avant - projet aux conseil d'écoles

4 – 5 – 8 septembre 2014 : réunion parents, enseignants, animateurs, intervenants et élus dans chaque groupe scolaire

Septembre : Article dans le magazine municipal : Vivre à La Roquette

11 décembre 2014 : 1^{er} bilan des TAP avec les représentants des parents, des enseignants, des animateurs et des intervenants des associations .

20 mars : réunion préparatoire du PEDT

11 mai 2015 : finalisation de l'avant-projet avec le comité de pilotage.

ATOUS et LEVIERS pour la mise en œuvre du PEDT

Le vécu d'une année de fonctionnement des TAP sans PEDT

La situation géographique des écoles

Les demandes de l'école et de la famille

Les apports du tissu associatif

Les apports spécifiques des enseignants

La présence et la qualification de l'équipe d'animation dans les 3 groupes scolaires

L'optimisation des lieux d'accueil : salle polyvalente, city stade, base de loisirs, terrains de tennis, salle de danse, dojo, salle de classes libres, salles d'évolution

La richesse de la médiathèque,

L'implantation sur la commune de La Piste d'Azur

Le parcours environnemental de la communauté d'agglomération

Ecole agenda 21

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

La réussite scolaire de tous les enfants

L'accès de tous les enfants aux activités culturelles, artistiques, éducatives ou sportives

Education à la citoyenneté

Prise en compte d'un parcours éducatif en relation avec les projets d'école et le projet global de la communauté d'agglomération

Articulation du PEDT avec les dispositifs existants

Contrat enfance jeunesse avec la **CAF** existant actuellement pour les élèves de maternelle et pour les périodes extrascolaires (mercredis et vacances.)

Il est renouvelé pour 4 ans et sera étendu aux enfants de **6 à 12 ans**.

Pendant les vacances, un accueil des adolescents est également intégré **au CEJ**

ACTIVITES proposées dans le cadre du PEDT

Les activités mises en place tiennent compte de l'âge des enfants.

Les enfants inscrits aux TAP ne peuvent pas quitter l'école avant la fin de l'activité. Ils sont répartis par groupes de 14 en maternelle et de 15 en élémentaire.

Elles se dérouleront de 15h 15 à 16h 15 après, si nécessaire une interruption de 15 min en récréation et en préparation ou en déplacement sous la responsabilité des animateurs, dans ce dernier cas, l'activité prendra fin à 16h 30.

Les activités se déroulent les lundi, mardi, jeudi.

Le vendredi est réservé à des activités libres dans la cour et permettent un départ échelonné en fonction de la disponibilité des parents comme pour le périscolaire traditionnel.

Les activités proposées ont été élaborées en fonction des besoins spécifiques des enfants et des parents, elles s'appuient sur les thématiques des projets d'école et sur les orientations éducatives de la commune et de l'agglomération.

Les activités proposées sont sportives, artistiques, culturelles, stratégiques.








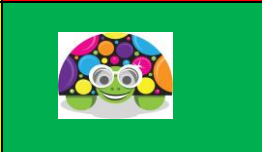



Un accompagnement scolaire et une initiation à l'anglais viennent compléter l'éventail offert.

Au cours des mois à venir, nous souhaitons créer une interaction avec l'ESAT à travers les activités de jardinage et d'écocitoyenneté.

Les plannings d'activités sont établis pour une période de 6 semaines, à raison de 5 périodes sur l'année scolaire. Les plannings sont affichés à l'entrée des écoles.

Chaque enfant reçoit son emploi du temps avant le début de la période, il est collé dans le cahier de liaison et signé par la famille.

EXEMPLE DE PLANNING : classes maternelles Ecole du Village

MATERNELLE VILLAGE				
				
Planning activités				
	Contes et Albums	Activités manuelles	Zumba/motricité	Cirque/jeux de balles
	dortoir	salle péri mater.	salle accueil/cour	cour des petits
LUNDI			 Zumba	 jeux de balles
MARDI			 jeux chantés	 jeux de balles
JEUDI			 jeux chantés	 cirque

EXEMPLE DE PLANNING : Classes élémentaires ST JEAN

	Biblio	chorale	Acc.scol	futsal	Bridge	Tennis	Acc.scol	Karaté/ jeux	Anglais	Echec/jeux
Prof Ecole	COLETTE	SYLVIANE	GUY	anim	intervenant	intervenant	ANNE	intervenant	intervenant	intervenant
lundi										
mardi										
jeudi										

Nos partenaires	Types d'activités		Observations
	Anglais	Auto entrepreneur	
	Danse	Roquetartdanse	Association
	Judo	Judo club	Association
	Tennis	Tennis club	Auto entrepreneur
	Cirque	Piste d'Azur	Association
	Motricité F Magni	Etudiante en stage	Préparation du master 2: sports et nutrition
	Echecs	Cannes Echecs	Association
	Karaté	Karaté Azur Do	Association
	Anglais	auto entrepreneur	
	Percussions	CEMA	Centre d'études musicales et artistiques
	Capoeira Chakroun Karim		Association
	Hand Julien LAZ	ASPTT	
	ZUMBA	Sals'Aventura	Association
	Mono cycle Selma Stensland	Cycl'hop	Association
	Bridge	M. Solse	Bénévole

Structure de pilotage

Composition :

M. Le Maire, Mme l'Adjointe à la vie scolaire, M. L'Adjoint à la vie associative
M. L'Inspecteur de l'Education nationale, Mme La Conseillère pédagogique chargée de mission
auprès de l'IA , M. Le Représentant de la Cohésion Sociale, Mme La Représentante de la CAF
Le DDEN , Les Directeurs des 3 groupes scolaires et 3 représentants des parents d'élèves (1 par
école), les Directeurs du périscolaire et la Directrice de l'ALSH, 1 représentant du monde associatif
(Piste d'Azur)

Autres partenaires du projet

- Partenaires institutionnels : Les Directeurs du périscolaire et de l'ALSH les animateurs, les ATSEM
- Les partenaires de l'éducation nationale : les enseignants
- Les intervenants de l'agglomération du Pays de Grasse (en négociation)
- L'Esat (en négociation)
- Les intervenants du monde associatif
- Les intervenants bénévoles.

Coordination du projet assuré par : Sandrine Potrais

Modalités de pilotage :

Le comité de pilotage se réunira 2 fois par an et 6 mois avant la fin du PEDT et à la demande pour mettre en place les ajustements dans chaque école.

Evaluation du projet :

Périodicité : Le bilan sera fait au cours des réunions du comité de pilotage ou à la demande de l'un des partenaires.

Indicateurs retenus :

Indicateurs quantitatifs : la fréquentation des enfants ainsi que la régularité de cette fréquentation

Indicateurs qualitatifs : satisfaction des enfants et des parents, amélioration du « mieux vivre » dans les écoles, respect du parcours élaboré pour la totalité de la scolarité, cohésion des objectifs et coopération des écoles et du périscolaire

Valorisation des actions

Réalisation de l'objectif visé en priorité : la lutte contre l'échec scolaire et donc de l'amélioration des résultats des élèves.

Modalité de renouvellement

Le PEDT est mis en place pour une durée de 3 ans avec possibilité d'aménagements prévus et décidés par le comité de pilotage.

Date :

Signataires du projet :

M. LE MAIRE

M. l'IA DASEN

M. LE PREFET

M. LE Directeur de la CAF